

## Secteur juridique RÉMUNÉRATION NETTE ANNUELLE





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### 25753 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian du secteur est supérieur à celui du champ de l'OMPL. Un écart positif en faveur du secteur est d'ailleurs constaté pour toutes les catégories sociales.

## Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

Catégories sociales			( <u>+</u> )	(3)	(1)	Ompl
Cadres	41064	43 034	42931	24626	40329	36136
Professions intermédiaires	29639	26724	30119	21 450	25 500	22 520
Employés	24313	23762	24738	20153	22927	20416
Ouvriers	24827	17324	17228	17400	17345	17264
Ensemble	25 927	27605	26480	20995	25753	22469

Source: extractions Insee, DADS 2018



La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

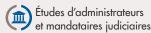
Indice F/H = Rémunération FemmesRémunération Hommes

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.



Branches professionnelles













# 4474 € DE PLUS EN FAVEUR DES HOMMES

Le genre a un effet très important sur le niveau de rémunération nette (y compris intéressement et participation) des salariés du secteur.
Rapporté au mois, un différentiel de 373 € est observé au profit des hommes.



#### ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

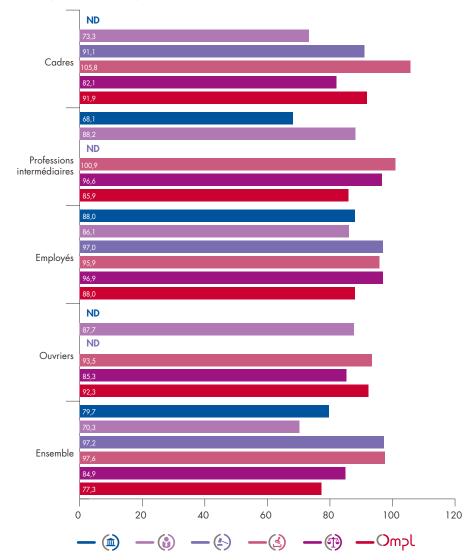
L'indice de parité du secteur montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (15,1 points d'écart). Les cadres constituent la catégorie la moins égalitaire. Dans cette catégorie, la rémunération médiane des femmes correspond à 82,1 % de celle des hommes.

## Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par genre (€)

Genre			( <u>+</u> )	(3)	<b>(1)</b>	Ompl
Femmes	25 131	26459	26 169	20832	25 139	21689
Hommes	31519	37626	26923	21350	29613	28075
Ensemble	25 927	27605	26480	20 995	25753	22469

Source: extractions Insee, DADS 2018.

## Indice de parité par catégorie sociale



Source: extractions Insee, DADS 2018.





### **VALORISATION DE** LA RÉMUNÉRATION AVEC L'ÂGE

Au niveau du secteur, les salariés de 50 ans et plus bénéficient d'une rémunération nette médiane annuelle supérieure de 15,7 % à ceux de moins de 35 ans. Le différentiel avec les salariés d'âge intermédiaire s'inverse

#### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par tranche d'âge (€)

Tranches d'âge			( <u>+</u> )	(4)	(13)	Ompl
< 35 ans	22884	24792	23 575	19135	22857	20157
35 à 49 ans	26309	28991	28606	21634	27016	22982
50 ans et +	28222	28 120	27898	21 671	26 452	23913
Ensemble	25927	27605	26480	20 995	25753	22469

Source: extractions Insee, DADS 2018.



(-2,1%).

#### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 13 097 € est observé entre la région Île-de-France, qui possède le plus fort revenu médian net annuel (33499 €) et la Corse où le revenu médian net annuel est le plus faible (20402 €).

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région (€)

Régions			( <u>+</u> )	(F)	(1)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	26411	26356	21 483	20767	25 140	22864
Bourgogne-Franche Comté	25 869	23 286	14199	19638	22 185	21637
Bretagne	26 178	25224	23 1 1 2	20729	24217	22113
Centre-Val de Loire	26869	24416	24509	21183	23 685	21849
Corse	ND	20234	ND	20889	20402	21614
DOM	28467	24 105	ND	21 462	23 008	21 494
Grand Est	23815	23419	15585	21242	22582	21 683
Hauts-de-France	23360	23831	22806	18 <i>7</i> 68	22 145	21 28 1
Île-de-France	29319	35 104	32856	25 175	33 499	26731
Normandie	25745	23 507	26227	19985	22801	21511
Nouvelle-Aquitaine	2411 <i>7</i>	23 564	22285	19878	22587	21516
Occitanie	23 1 <i>57</i>	23 004	25 253	19 <i>7</i> 27	22181	21500
Pays de la Loire	ND	24309	ND	19588	23 467	21637
Provence-Alpes Côte d'Azur	27 106	24525	24560	21004	23 586	21879
Ensemble	25927	27605	26480	20995	25753	22469

Source: extractions Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

